

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**


---

**1 Identification du produit et de la société**

Nom du Produit: **X2 Production Graphics Ink - Magenta léger**  
 Numéro de la fiche de données: 3-3032 1.0.0  
 Code du Produit: 106R01040, 106R01046, 023R02464  
 Nom du produit chimique: Aucun



Nom du Fournisseur: Xerox AG  
 Adresse du Fournisseur: Lindenstrasse 23  
 CH-8302 Kloten

Téléphone: 043 / 305 12 12  
 Télécopie: 043 / 305 15 51  
 Personne Responsable: Christoph Schweizer  
 Email: ehs-europe@xerox.com  
 Téléphone D'urgence: non applicable

---

**2 Identification des dangers**

- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas de l'ingestion (R65)
- 

**3 Composition/informations sur les composants**

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques*	Symboles
Distillat de pétrole	40-60 %	64742-46-7	265-148-2	R65, R66	Xn
Autres solvants et additifs	40-50 %	-	-	Aucun	Aucun
Pigment	<6 %	-	-	Aucun	Aucun

\*Voir Section 16

---

**4 Premiers secours****Contact avec la peau**

- Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau
- Lorsqu'il y a doute ou que les symptômes persistent, faire appel à un médecin

**Contact avec les yeux**

- Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes
- Faire appel à un médecin si l'irritation persiste

**Ingestion**

- Ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. En cas de doute d'aspiration, faire appel immédiatement à un médecin
- Consulter un médecin

**Inhalation**

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée
  - Maintenir au chaud et au repos
-

#### 4 Premiers secours (....)

- Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
- 

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'inflammabilité 120° C (CC)
  - En cas d'incendie utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou un agent sec
  - Rafrâichir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
  - Empêcher l'écoulement de l'eau dans les égouts si possible
- 

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### Précautions individuelles

- Couper toutes les sources d'étincelle
- Aérer la zone
- Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau
- Eviter tout contact avec les yeux

##### Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Si l'eau pollué atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

##### Méthodes de nettoyage

- Aérer la zone
  - Porter un vêtement de protection approprié, un appareil de protection des yeux/du visage et des gants ( plastique ou caoutchouc sont recommandés)
  - Absorber la substance répandue avec du matériel inerte approprié
  - Déplacer le matériau contaminé dans un endroit sûr pour en disposer subséquemment
- 

#### 7 Manipulation et stockage

##### Manipulation

- Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau
- Eviter tout contact avec les yeux
- Assurer une ventilation adéquate
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (S33)

##### Stockage

- Conserver dans l'emballage fourni, éloigné des sources de chaleur et d'inflammation
  - Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé et en dehors de toute source de lumière
- 

#### 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

##### Limites D'exposition

##### Autres solvants et additifs

- WEL (long terme) 200 ppm

##### Contrôle de l'exposition

- Si possible, des contrôles d'ingénierie doivent être assurés lorsque la suspension dans l'air des concentrations excède les limites d'exposition
-

## 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle (...)

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Porter des gants de protection et des lunettes protectrices s'il y a un danger de contact important avec la peau ou avec les yeux
  - Assurer une ventilation adéquate
  - Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle
- 

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: Liquide, rouge
  - Odeur: Odeur caractéristique, Odeur forte d'hydrocarbure, Odeur de poisson
  - pH - non applicable
  - Point d'ébullition 200-300°C à 760 mm /Hg
  - Pression de la vapeur : <1mm Hg à 25°C
  - Densité de la vapeur (air=1) : >1
  - Solubilité dans l'eau: <10g/100g
  - Gravité spécifique (eau=1) 0.8-1.1
  - Point d'inflammabilité 120° C (CC)
  - Taux d'évaporation (Butyl acétate = 1) <0.5
  - Viscosité 6-15 centipoise à 25° C
- 

## 10 Stabilité et réactivité

- Stable
  - Incompatibilité avec d'autres matières : éviter le contact avec de forts agents oxydants
- 

## 11 Informations toxicologiques

Inhalation

- Des concentrations élevées de vapeur dans l'air peuvent causer des irritations des voies respiratoires supérieures, des maux de tête et des somnolences

Contact avec la peau

- Le contact prolongé avec la peau peut provoquer un dessèchement de la peau, conduisant à une irritation, et dans certains cas, à une dermatite

Contact avec les yeux

- Irrite les yeux

Ingestion

- L'ingestion de quantités importantes peut causer des effets graves aux poumons

Cancérogénicité

- Pas de preuves d'effets cancérogènes

Mutagénicité

- Pas de mise en évidence de Mutagénicité
-

## 12 Informations écologiques

### Écotoxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique

### Mobilité

- Insoluble dans l'eau

### Persistence et dégradabilité

- Pas d'information disponible

### Potenciel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

### Effets nocifs divers

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à l'environnement
- 

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 12\*
- Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux

### Considérations relatives à l'élimination

- Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets
- 

## 14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport
- 

## 15 Informations réglementaires



Nocif

### Règlementations

- Cette produit est couverte par la Directive sur les Préparations Dangereuses (1999/45/EC) tel qu'amendé

### Danger

- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas de l'ingestion (R65)

### Sécurité

- Porter des gants appropriés (S37)
  - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux (S60)
  - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette (S62)
-

## 16 Autres informations

Texte des codes d'expressions R et S utilisés dans cette fiche technique de sécurité :- R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas de l'ingestion; R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.